



Urbanisme : stratégie, projets et maîtrise d'ouvrage (USPMO)



MASTER



Le master mention Urbanisme et aménagement se décline en 2 parcours : Urbanisme : Stratégie, Projets et Maîtrise d'Ouvrage (US-PMO) et Paysage, évaluation environnementale et projets de Territoire (UPEPT) dispensé par l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU). Il forme des urbanistes spécialisés dans l'élaboration de projets d'urbanisme à différentes échelles territoriales et dans la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement urbains.

Les professionnels issus de ce parcours peuvent prétendre au titre d'urbaniste par qualification. Ils bénéficient de l'appui de l'important réseau des anciens de l'IATU pour l'accès aux métiers de l'urbanisme du secteur public et privé.

La formation est co-accréditée avec l'École d'architecture et du paysage de Bordeaux.

Objectifs de la formation

Inscrit dans une logique de filière, dès la L3 AUDTD (aménagement, urbanisme et développement territorial durable) de l'IATU, le master Urbanisme et aménagement, parcours USPMO forme à la transformation, l'aménagement durable et le gouvernement des espaces urbanisés ou en voie de l'être.

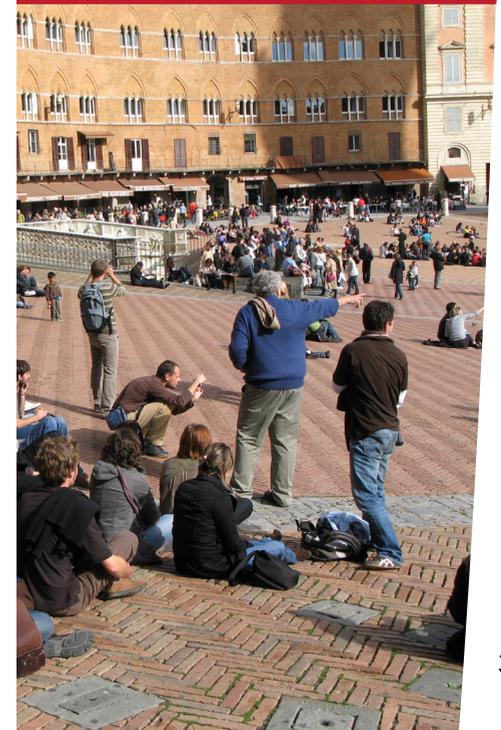
Ancrage dans le monde professionnel local et national

- Par l'obligation de stages professionnels de 3 mois minimum en M1 et de 6 mois en M2 et la programmation de nombreux ateliers interdisciplinaires sur cas réels proposés par les collectivités.
- Par l'implication des professionnels dans l'enseignement (plus de 50% des heures du master 1 et 2) qui accompagnent les étudiants dans leur recherche de stages et d'emplois.
- Par l'organisation groupée des cours sur trois jours en M1 et M2, permettant aux professionnels de suivre la formation et aux étudiants de faire des stages à mi-temps ou de réaliser leur formation en apprentissage.

Le master USPMO répond au référentiel de compétences de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) avec lequel il a passé une convention, et de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APE-RAU) qui en a renouvelé la labellisation en 2016.

Ouverture encadrée à l'international

L'IATU est membre de l'Association of European Schools Of Planning (AESOP) et développe plusieurs partenariats à l'international, dont un master Urbanisme et Aménagement Bordeaux-Florence de l'Université Bordeaux Montaigne et de l'Università di Studi di Firenze, une convention d'échange avec l'École d'architecture de Hanoi, des workshops (Berlin, Cagliari, etc) et l'accès à des stages dans plusieurs pays.



Insertion professionnelle

Les professionnels issus du master **Urbanisme et aménagement, parcours USPMO** assurent les missions suivantes :

Conception et pilotage. Ils participent à la conception et au montage des projets d'urbanisme au sein d'équipes pluridisciplinaires. Ils conduisent l'élaboration de projets stratégiques, de plans d'urbanisme et conçoivent et assurent la maîtrise d'ouvrage de politiques urbaines (de l'habitat, foncière, de déplacements, de mise en valeur du patrimoine) ou d'opérations complexes d'aménagement urbain ou d'habitat.

Analyse. Ils réalisent des diagnostics approfondis et des études préalables aux documents d'urbanisme et projets d'aménagement à plusieurs échelles.

Coordination. Ils s'inscrivent dans des équipes pluridisciplinaires et coordonnent des processus négociés de projets territoriaux durables, à différentes échelles et perspectives temporelles.

Pédagogie. Ils assurent une mission de pédagogie et de conseil auprès des élus, des acteurs de l'aménagement et du public en favorisant les approches collaboratives et participatives.

Ils travaillent en :

Agence d'urbanisme d'agglomération et bureau d'étude privé (35%), collectivité territoriale et établissement public de coopération intercommunale (28%) - Pays, services de l'État, établissement public d'aménagement, établissement public foncier et société d'économie Mixte et SPLA (13%), organisme d'habitat social et sociétés de promotion immobilière (20%), organismes consulaires (CCI), etc.

Les métiers de référence sont :

Urbaniste libéral, cadre contractuel ou titulaire (attaché ou ingénieur, par voie de concours, après commission d'équivalence pour le grade d'ingénieur) de la fonction publique territoriale, chargé d'études en urbanisme, chargé de mission habitat et renouvellement urbain, chef de projets, monteur d'opérations d'aménagement ou d'habitat au sein des collectivités territoriales et de leurs établissements, dans des agences d'urbanisme ou dans le secteur privé.

Trois années de formation

Organisation de la formation

Master 1

Le semestre 1 (223 h étudiant) est majoritairement commun aux parcours USPMO et UPEPT.

Le semestre 2 (203 h étudiant) comprend des cours et ateliers spécifiques et un stage obligatoire de 3 mois minimum. Les enseignements sont regroupés du lundi au mercredi, de mi-septembre à fin mars.



Tronc commun USPMO / UPEPT	Enseignements spécifiques USPMO
Politiques d'aménagement durables	Histoire des villes et atelier prospective urbaine
Management de projet territorial durable	Histoire des politiques urbaines
Ingénierie financière d'opérations d'aménagement	Ateliers d'analyse et représentation des formes urbaines
Financement local	Économie immobilière et politique de l'habitat
Économie et théories spatiales	Politiques de déplacements en aires urbaines
Enjeux de la mobilité et politique des transports	Données urbaines et méthodologie des études
Droit de l'environnement	Atelier diagnostic et approche du projet territorial
Planification et évaluation environnementale	Voirie, Réseaux, Espaces publics
Anglais de l'aménagement	Stage
Documentation, séminaire de recherche et stage	Mémoire

Master 2

Il se déroule sur 2 ans (4 semestres et 602 h étudiant), du jeudi au samedi matin.

L'année 2 du M2 ou les années 1 et 2 du M2 sont ouvertes à l'apprentissage.

Le semestre 1 est majoritairement consacré aux enseignements communs aux parcours USPMO et UPEPT.

Le semestre 2 se termine fin juin et comprend principalement des cours et ateliers spécifiques au parcours.

Le semestre 3, de mi-septembre à fin décembre, est dédié au projet long d'urbanisme et à un voyage d'étude à l'étranger.

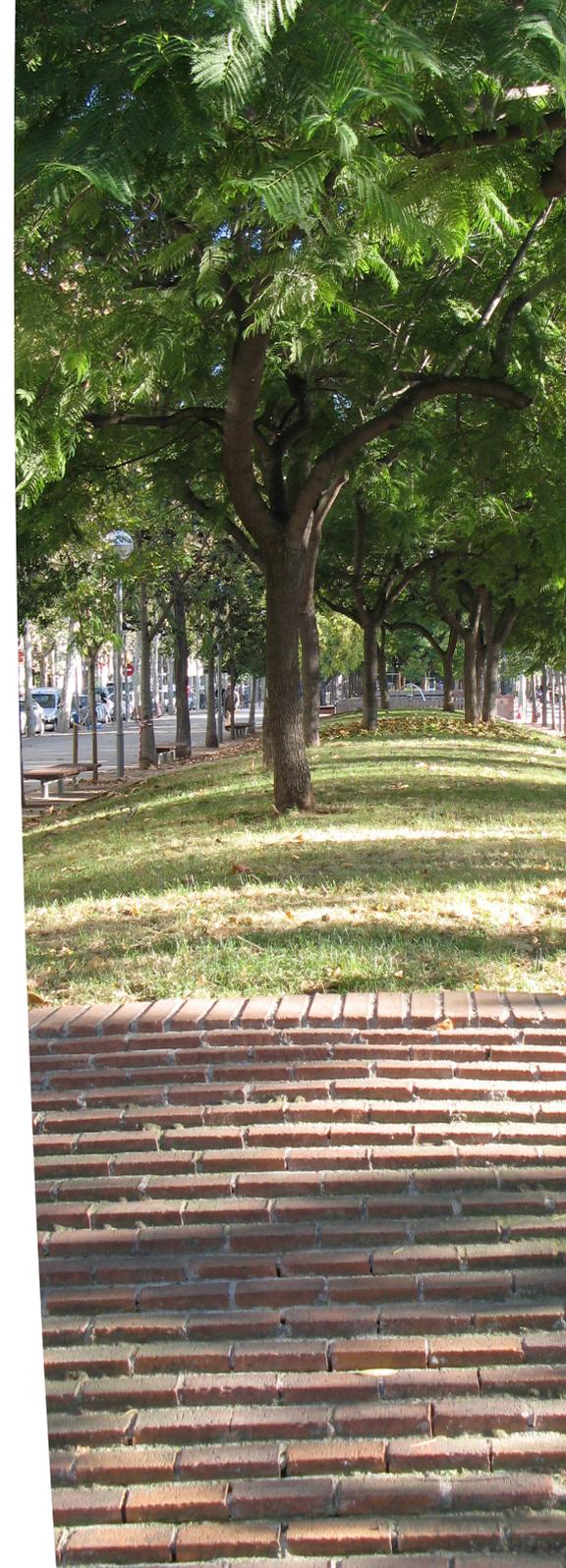
Le semestre 4, de janvier à fin juin, est consacré à un stage professionnel obligatoire de 6 mois minimum suivi d'un mémoire universitaire soutenu en septembre.

Tronc commun USPMO / UPEPT	Enseignements spécifiques USPMO
Institutions et stratégies territoriales	Champs du patrimoine
Instruments juridiques et fiscaux de l'urbanisme	Atelier méthodologie du projet d'urbanisme
Évaluation des politiques publiques	Atelier d'analyse des formes urbaines
Théorie et doctrines de l'urbanisme	Atelier de dessin de l'espace
Ville et sciences sociales	Atelier composition urbaine
SIG outils d'observation et d'analyse de l'espace	Atelier de programmation d'opérations d'habitat
Exercices de planification	Atelier diagnostic approfondi
Urbanisme participatif	Atelier projet long d'urbanisme
Atelier urbanisme opérationnel	Conduite stratégique du projet d'urbanisme
Anglais de l'aménagement	Avis chef de projet
Voyage d'étude	Stage professionnel et mémoire

Le master mention urbanisme et aménagement prépare au doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme (section 24 CNU) en régime général ou en CIFRE. Il est adossé pour la recherche à l'UMR PASSAGES et à l'École doctorale Montagne-Humanités.

Associations d'étudiants et de professionnels

- **UTOPOS**
association.utopos@gmail.com
- **A.U.A.U. Atelier universitaire d'aménagement et d'urbanisme**
auau@u-bordeaux-montaigne.fr
- **CPAU Conférence permanente en aménagement et urbanisme**
agnes.berland-berthon@u-bordeaux-montaigne.fr



Conditions d'accès

Le master est une filière sélective à capacité d'accueil limitée à 20 étudiants en M1 et 30 en M2.

Master 1

Sur dossier + entretien

- Prioritairement ouvert aux étudiants français et internationaux (niveau de français C1) ayant une formation en aménagement : titulaires du parcours L3 Aménagement, urbanisme et développement territorial durables (AUDTD) de l'IATU, et titulaires de L3 en Sciences de l'environnement, Agronomie, Architecture, Paysage, Sciences politiques, Géographie, Sociologie, AES, Droit public, Sciences économiques, Génie urbain, ...

Master 2

Admission de plein droit

- Étudiants titulaires du M1 USPMO
- Étudiants titulaires du M1 Urbanisme et Aménagement Bordeaux-Florence de l'Université Bordeaux Montaigne et de l'Università di Studi di Firenze

Sur dossier + entretien pour les autres cas

- Étudiants titulaires de masters 1 (niveau C1 pour les étudiants internationaux) en Architecture, Paysage, Droit de l'urbanisme, Sciences politiques, Sociologie urbaine, ou autres disciplines contribuant à l'évolution de la pensée aménagiste
- Étudiants titulaires de M1 en urbanisme et aménagement issus de préférence de formations de l'APERAU et ayant des pré-requis en sciences de l'environnement.

Candidats n'ayant pas un niveau Bac+3 ou Bac+4

Pour un accès en formation continue, il est possible d'intégrer le master par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Formation ouverte aux publics en reprise d'études, à la VAE et à l'apprentissage

- Pour l'apprentissage : pascal.godineau@u-bordeaux-montaigne.fr - Rubrique formations/formation en alternance.
- Pour la formation continue, VAPP et VAE : severine.viaud@u-bordeaux-montaigne.fr

Présentation détaillée du master et informations pratiques sur

www.u-bordeaux-montaigne.fr

<http://www.iatu-bordeaux.fr>



Contacts

UFR Sciences de Territoires et de la Communication

Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme
Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsable pédagogique

agnès.berland-berthon@u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français : master-stc-amenagement@u-bordeaux-montaigne.fr

titulaire d'un diplôme étranger : admissions.masters@u-bordeaux-montaigne.fr